



**Appel à manifestation d'intérêt pour le  
Second cycle de financement du fonds « FONDEMSAN »  
A l'attention d'organisations de la société civile «  
intermédiaires » actives dans les domaines des  
Droits et de la Santé sexuels et reproductifs**

**TERMES DE REFERENCES**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), institution spécialisée en santé de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec pour objectif d'offrir à la population de la sous-région, le niveau le plus élevé de soins de santé. Dans son plan stratégique 2016-2020, une place importante a été accordée à la santé de la reproduction. En effet, dans le plan stratégique 2016-2020, le programme 7 vise la promotion de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, jeune et de la personne âgée dans l'espace CEDEAO avec pour objectifs spécifiques de :

- Contribuer à la réduction de la morbidité et mortalité maternelles et néonatales ;
- Contribuer à la réduction de la morbidité et mortalité infanto-juvéniles ;
- Promouvoir la santé des adolescents et jeunes ;
- Promouvoir la santé de la personne âgée.

Dans la mise en œuvre de son plan stratégique, l'OOAS avec l'appui des partenaires financiers et techniques est en train de mettre en œuvre plusieurs projets qui visent à améliorer la santé des populations de l'espace CEDEAO avec une place de choix pour la santé de la reproduction en explorant plusieurs angles d'interventions destinées à booster la demande et l'utilisation des services de santé. L'émergence d'une société civile dynamique et capable d'induire des changements en faveur des droits et de la santé sexuels et reproductifs dans l'espace CEDEAO, est l'un des objectifs visés par l'OOAS et cela a conduit à la mise en place du FONDEMSAN. Ce fond a pour vocation d'appuyer des initiatives de mobilisation sociale et politique de la société civile ayant un impact significatif sur l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s et des jeunes dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Après une première phase entièrement financée par l'Agence Française de Développement (AFD) et qui a concerné trois pays à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, le FONDEMSAN a depuis obtenu l'appui financier d'autres bailleurs de fonds notamment la Fondation Bill et Melinda Gates pour son deuxième round de financement des OSC sur cinq pays francophones de la CEDEAO.

Le FONDEMSAN vise à financer des méso-projets de 256 000 euros sur dix-huit (18) mois accordés à des consortium d'organisations de la société civile (OSC) dont la cheffe de file serait une OSC intermédiaire avec une évolution pour couvrir cinq pays francophones dont les indicateurs en matière de Droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) sont

particulièrement faibles (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali , Niger) dans l'espace CEDEAO.

Ce fonds poursuit un triple objectif de :

- favoriser l'émergence de projets novateurs menés par des OSC et complémentaires au renforcement de l'offre de services ;
- promouvoir la collaboration entre OSC techniciennes et mouvements de jeunes et de femmes ;
- accompagner la structuration de la société civile en matière de Santé reproductive (SR) et plus largement de DSSR.

## **2. OBJECTIFS**

**Objectif général :** améliorer la santé de la reproduction et réduire les taux de morbidité et de mortalité maternelle dans les États membres de la CEDEAO.

**Objectifs spécifiques :** Le FONDEMSAN appuiera des initiatives qui auront un impact significatif sur l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents à travers des actions de mobilisation sociale et politique.

Les projets financés contribueront à répondre aux problématiques suivantes:

- Lever les barrières à l'accès des jeunes et adolescents, aux services de DSSR relatives à l'environnement social et institutionnel ;
- Renforcer et suivre les engagements politiques et financiers des décideurs (nationaux et locaux) en faveur des DSSR des jeunes et adolescents;
- Promouvoir l'éducation complète à la sexualité et renforcer son acceptation et sa mise en œuvre.

La durée de chaque projet financé sera de dix-huit (18) mois.

## **3. ELIGIBILITE DES DEMANDEURS**

Le présent appel vise à identifier un **consortium d'OSC nationales** souhaitant intervenir en faveur des DSSR des filles.

Seule une OSC répondant à l'ensemble des critères ci-dessous peut postuler en tant que cheffe

de file du consortium. Le respect de l'ensemble de ces critères suivant ne vaut pas sélection.

- Être une organisation de la société civile légalement reconnue au Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des DSSR;
- Une participation effective aux dispositifs institutionnels nationaux et appartenir à au moins un réseau thématique en lien avec les DSSR ;
- Avoir une capacité d'intervention dans plusieurs régions du pays
- Avoir une preuve de la participation des intervenants communautaires aux activités de l'OSC ;
- Avoir une preuve de la participation de l'OSC dans les activités communautaires dans le domaine de la DSSR ;
- avoir un comptable ou responsable administratif et financier salarié depuis plus de 6 mois qui pourra être disponible pour travailler sur le projet FONDEMSAN ;
- Avoir des états financiers annuels certifiés ou validés par le Conseil d'Administration des trois dernières années (2017/2016/2015) ;
- Avoir une capacité de gestion administrative et financière de méso-projets appréciée selon des critères détaillés (cf. Grille d'autoévaluation d'éligibilité des OSC cheffes de file en Annexe 1) et un budget annuel moyen sur les 3 dernières années entre 400 000 et 1,5 million d'euros ;
- Une expérience dans la gestion de projets multi-acteurs.

Composition du consortium:

- Le consortium devra être composés à minima de **3 OSC et au maximum de 4 OSC** ;
- Les OSC composant le consortium devront être **complémentaires** et démontrer la valeur ajoutée de leur candidature commune ;
- Les **organisations internationales ne peuvent pas faire partie du consortium**, y compris les membres affiliés à l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) et autres ONG internationales enregistrées au niveau national.

#### **4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

1. **une grille d'autoévaluation d'éligibilité administrative et financière** de l'OSC intermédiaire cheffe de file (voir « *Annexe 1* »)
2. **un tableau succinct de présentation** des différents membres du consortium dûment rempli (voir « *Annexe 2* » et « *Annexe 3* »).
3. une lettre de candidature exposant les points suivants :
  - a. **la présentation succincte de l'expérience** des membres du consortium en matière de DSSR ;
  - b. la valeur ajoutée du partenariat entre les membres du consortium et leur **complémentarité** ;
  - c. une évidence de support des intervenants communautaires qui travaillent avec les membres du consortium ;
  - d. **une analyse détaillée du contexte et des enjeux** par rapport aux problèmes centraux aux DSSR des adolescents et jeunes identifiés plus haut (voir « *Annexe 4* ») ;
  - e. **une analyse détaillée des parties prenantes** autour d'un problème central lié aux DSSR des filles identifiées plus haut (voir « *Annexe 5* ») ;
  - f. **une proposition d'actions de mobilisation sociale et politique** que le futur projet pourra mettre en place pour répondre aux enjeux de DSSR identifiés plus haut (voir « *Annexe 6* »).
4. **les récépissés** de toutes les OSC membres du consortium
5. Les états financiers annuels certifiés ou validés par le Conseil d'Administration des trois dernières années (2017/2016/2015)

## 5. MODALITE DE DEPÔT DU DOSSIER

L'OSC cheffe de file sera sélectionnée suivant les critères d'éligibilités énumérés plus haut (point 3 des présents TDR).

Le présent avis est publié sur le site web de l'OOAS : [w3.wahooas.org](http://w3.wahooas.org) et les sites des partenaires tels que l'AFD (<https://afd.dgmarket.com>), Partenariat de Ouaga, FP2020...

Les candidatures complètes (voir point 4.) portant en objet et/ou sur l'enveloppe la mention « Candidature au 2e cycle de financement du fonds « FONDEMSAN » peuvent être reçues par

courrier au secrétariat de l'OOAS ou par email (en un seul email) à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Jeudi 6 juin 2019 (23 :59 TU)**

**Directeur Général**

**Organisation Ouest Africaine de la Santé**

**175 Avenue Dr Ouezzin Coulibaly**

**01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01**

**Burkina Faso**

**Email : [recherche\\_demsan@wahooas.org](mailto:recherche_demsan@wahooas.org); [offres@wahooas.org](mailto:offres@wahooas.org)**

**Date limite du dépôt des candidatures : Jeudi 6 juin 2019 (23 :59 TU)**

## **6. METHODOLOGIE DE SELECTION**

5 projets dans cinq (5) pays seront financés (Bénin, Burkina, Guinée, Mali, Niger).

Le comité de sélection composé des Ministères de la Santé des pays concernés, de l'OOAS, de l'AFD et d'une organisation en charge de l'accompagnement, instruira les dossiers à la lumière des critères suivants (*Annexe 7*) :

- Éligibilité (cf. *Annexe 1* et ci-dessous) ;
- Compréhension de l'enjeu ;
- Expérience et valeur ajoutée des associations pour répondre à la problématique ;
- Complémentarité des OSC entre elles ;
- Intégration locale et institutionnelle.

## **7. PROCHAINES ETAPES**

Les **résultats du processus** de pré-sélection seront partagés au consortium bénéficiaire.

Un audit de conformité à l'AMI et un diagnostic administratif et financier sera ensuite réalisé auprès du chef de file du consortium. Son résultat conditionnera la validation de la sélection du consortium.

Les consortia sélectionnés bénéficieront ensuite de l'appui de Equilibres et populations depuis la phase de montage du projet jusqu'à sa capitalisation. Cet accompagnement inclura

également un soutien au développement organisationnel des OSCs sélectionnés – dont un appui en matière de gestion administrative et financière.

### *Annexe 1*

#### **Grille d'autoévaluation d'éligibilité des OSC cheffes de file**

<b>Type de document</b>	<b>Statut (disponible/non disponible)*</b>	<b>Remarques</b>
Une liste des projets sur les DSSR/PF avec les bailleurs et enveloppes budgétaires des 5 dernières années		
Des preuves d'affiliation ou d'adhésion à des réseaux sur thématique DSSR/PF		
Le récépissé (certificat d'enregistrement) et les statuts de l'organisation		
Les trois derniers budgets annuels globaux de la structure (2017/2016/2015)		
Les états financiers annuels certifiés ou validés par le Conseil d'Administration des trois dernières années (2017/2016/2015)		
Un manuel de procédure à jour et/ou un ensemble de notes de service ou autre type de document décrivant les procédures de gestion administrative et financière		
Contrat de travail + CV de la personne en charge de la gestion comptable et financière		
Organigramme de la structure (Conseil d'Administration/ Bureau et Direction exécutive/équipe technique)		
Un rapport d'audit externe au cours des 3 années précédant la candidature au fonds « FONDEMSAN » (2017/2016/2015)		

## Annexe n°2

### FICHE DE RENSEIGNEMENT OSC cheffe de file

<b>Nom complet</b>	
<b>Référence de la déclaration d'existence (joindre le récépissé)</b>	
<b>Date de création</b>	
<b>Adresse du siège</b>	
<b>Site internet/Page Facebook</b>	
<b>Personne de contact (titre + coordonnées)</b>	
<b>Domaines d'intervention</b>	
<b>Pays et régions d'intervention</b>	
<b>Public(s) cible(s)</b>	
<b>Composition de l'équipe technique/opérationnelle et administrative/financière (joindre le CV du responsables technique et du responsable financier)</b>	
<b>Budget annuel des 3 dernières années</b>	
<b>Noms des réseaux/coalitions (au niveau local, national, régional, voire international) dont l'organisation est membre ou partenaire</b>	



### *Annexe n°3*

#### **FICHE DE RENSEIGNEMENT OSC partenaire au sein du consortia\***

\*Dupliquez ce tableau autant de fois que nécessaire selon le nombre d'organisation dans le consortium.

<b>Nom complet</b>	
<b>Référence de la déclaration d'existence (joindre le récépissé)</b>	
<b>Date de création</b>	
<b>Adresse du siège</b>	
<b>Site internet/Page Facebook</b>	
<b>Personne de contact (titre + coordonnées)</b>	
<b>Domaines d'intervention</b>	
<b>Pays et régions d'intervention</b>	
<b>Public(s) cible(s)</b>	
<b>Composition de l'équipe technique/opérationnelle et administrative/financière (joindre le CV du responsable technique et du responsable financier)</b>	
<b>Nature et historique du partenariat entre l'organisme partenaire et le chef de file</b>	
<b>Rôle de l'organisme partenaire dans la mise en œuvre du projet</b>	
<b>Valeur ajoutée de ce partenaire au sein du consortium</b>	

## *Annexes n°4*

### **Rappel des enjeux auxquels les projets financés devront répondre :**

- Lever les barrières à l'accès des jeunes et adolescents aux services de DSSR relatives à l'environnement social et institutionnel ;
- Renforcer et suivre les engagements politiques et financiers des décideurs (nationaux et locaux) en faveur des DSSR des jeunes et adolescents ;
- Promouvoir l'éducation complète à la sexualité et renforcer son acceptation et sa mise en œuvre.

## **ANALYSE DÉTAILLÉE DU CONTEXTE ET DES ENJEUX LIES AUX DSSR DES FILLES**

### **I. Justification de la pertinence des enjeux**

Les OSC sont invitées à :

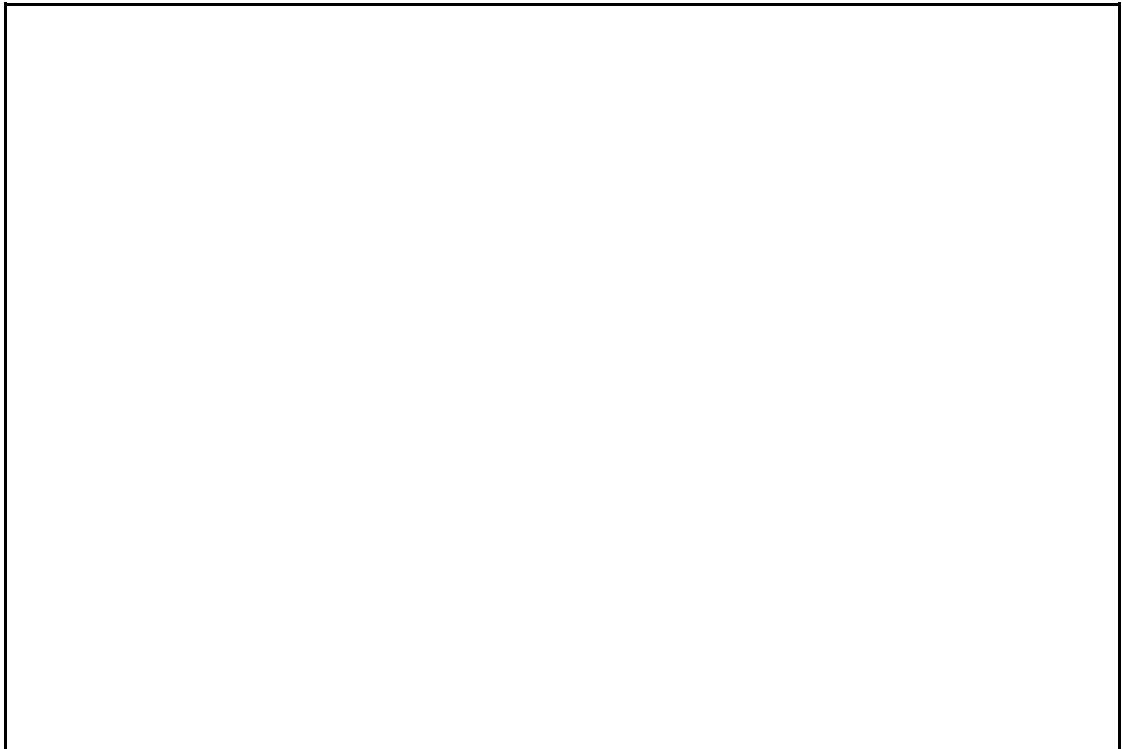
- justifier la pertinence des enjeux identifiés dans leur contexte
- préciser un problème central sur lequel elles aimeraient développer une intervention en lien avec les enjeux identifiés. (Pourquoi le choix de ce problème central ? Pourquoi est-ce pertinent dans le contexte actuel ? La plus-value du consortium pour travailler dessus ? Quelles opportunités d'actions au niveau national en 2019-2021 ? etc).

Max 500 mots. Ne pas hésiter à utiliser un format « liste de points clés » (Bullet points)

## **II. Analyse détaillée du contexte en rapport avec le problème central identifié**

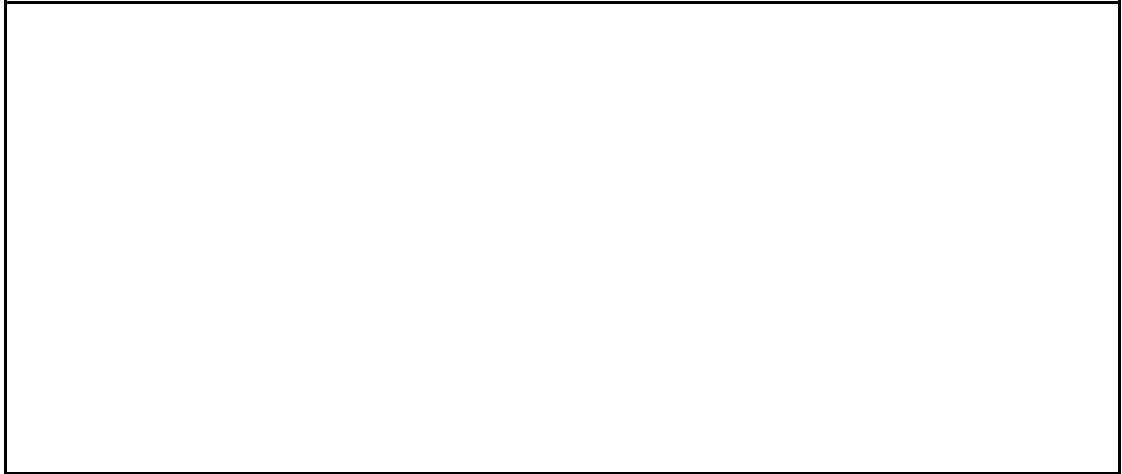
### **A. Données récentes**

**Quelles sont les dernières données qualitatives ou quantitatives en rapport avec la problématique ? (se baser sur les derniers EDS ou enquêtes MICS) dans le pays ?**



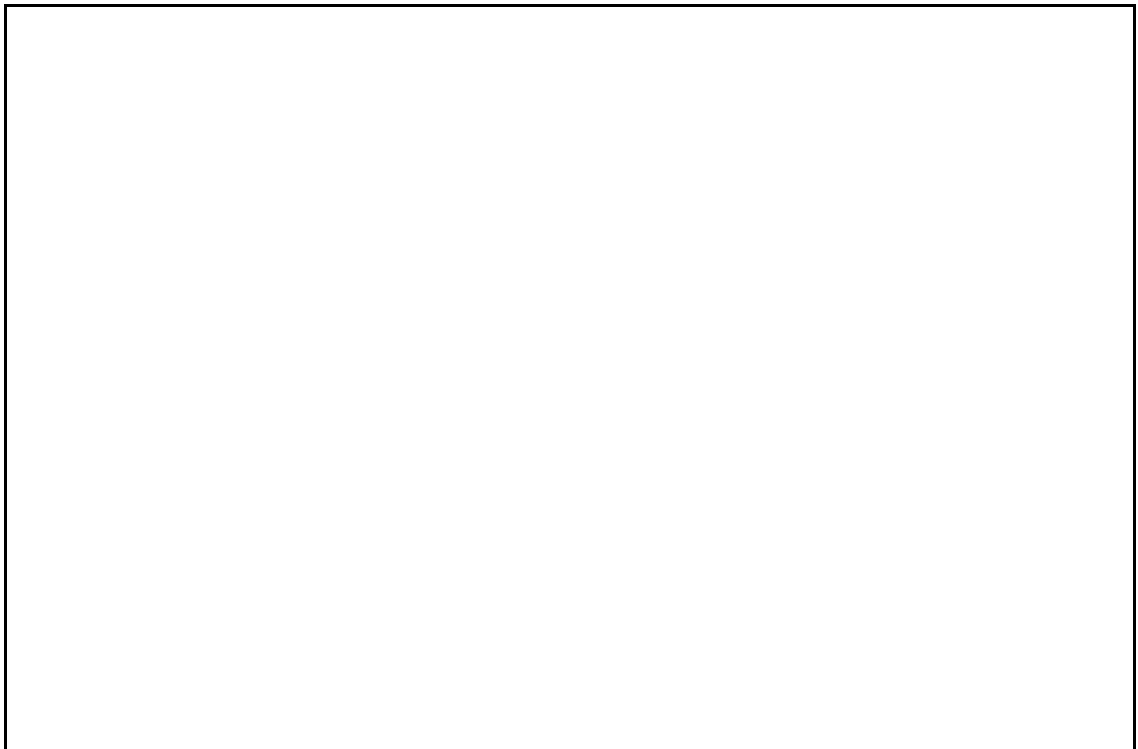
### **B. Cadre législatif national autour du problème central**

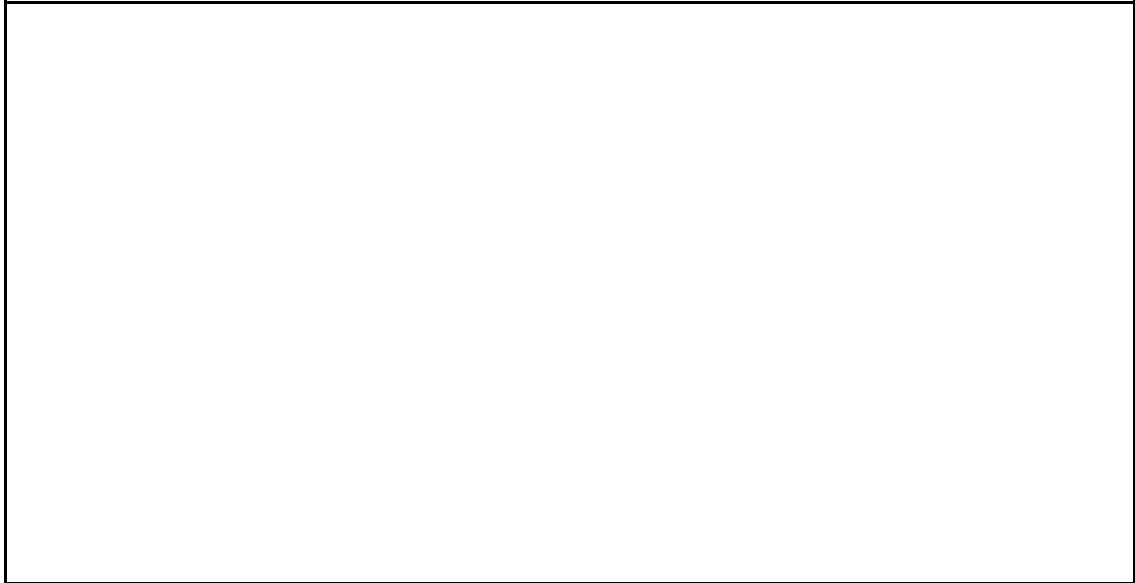
**Les OSC sont invitées par exemple à recenser les points clés des lois nationales qui traitent directement ou indirectement du problème central. Par exemple, les questions de l'âge pour l'accès aux services de SR/PF, du consentement, de l'avortement, l'âge légal du mariage, l'accès à la contraception d'urgence, les pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la femme (MGF/E). Les conventions internationales ratifiées par l'Etat, Loi/décret/arrêté sur DSSR, sur le harcèlement sexuel, les grossesses en milieu scolaire, violences faites aux femmes...**



**C. Engagements (internationaux, régionaux, nationaux) de l'Etat  
sur les DSSRAJ, en rapport avec le problème central**

**Il est conseillé de faire un état des lieux approfondi des engagements (politiques, financiers et programmatiques) - en identifiant qui a dit quoi, à quelle occasion et comment cela se traduit dans les textes, les programmes, les actions etc. - à ces différents niveaux:  
=> International (ex : engagements au sommet Family Planning 2020 de 2017)  
=> Régional (ex: Partenariat de Ouagadougou, plan d'action FP2020)  
=> National (ex: déclaration de politique générale du Président ou chef du gouvernement)**





#### **D. Stratégies, programmes, plans d’actions nationaux en lien avec le problème central**

Avoir une vision claire de ce volet appuiera le travail de cartographie des initiatives et opportunités existantes pour le nouveau projet, avec pour avantage de s’assurer du développement d’un projet “complémentaire” des autres initiatives en cours dans le pays. Ainsi, les OSC sont invitées à parcourir les principales stratégies nationales, plans d’actions et programmes en cours dans le pays et en donner un aperçu succinct en lien avec le problème central. Par exemple, les stratégies/plans suivants (non exhaustifs) peuvent être utiles :

- Stratégies nationales multisectorielles de SSR des adolescents et Jeunes;
- Stratégie nationale de prise en charge des grossesses précoces;
- Politique Nationale de la Jeunesse, Stratégie Jeunes,
- Plan d’action national budgétisé pour la planification familiale (PANB PF),
- PAN Genre et Autonomisation des femmes
- Etc.

<b>Libellé</b>	<b>Période de couverture</b>	<b>Organisation / structure responsable</b>	<b>Points d’attention en lien avec le Problème central</b>	<b>Observations</b>

## *Annexes n°5*

### **LES PROJETS ET STRUCTURES (OSC/RESEAUX) ACTIFS SUR LES DSSRAJ ET NOTAMMENT EN LIEN AVEC LE PROBLEME CENTRAL**

Cette cartographie des projets et réseaux d'OSC existants est destinée à appuyer le travail de réflexion sur le développement d'un projet innovant/complémentaire des initiatives existantes.

<b>STRUCTURES ou RÉSEAUX D'OSC</b>	<b>Projet sur les DSSR des adolescentes et jeunes en lien avec le problème central</b>

## Annexes n°6

### PROPOSITION D' ACTIONS DE MOBILISATION SOCIALE ET POLITIQUE POUR ADRESSER LE PROBLEME CENTRAL

Rappel de définition :

**La mobilisation sociale** vise le développement de capacités des citoyennes par la « libération » de leur parole. Cela consiste à impliquer les populations pour encourager leur participation aux changements sociaux favorables au statut, aux droits, et à l'amélioration des conditions de vie des filles et des femmes. Elle doit stimuler le débat et ainsi fournir des opportunités aux citoyennes et à leurs élues de construire un véritable dialogue. **La mobilisation politique, ou plaidoyer**, consiste à informer et à interpeller les décideurs et les acteurs et actrices d'influence pour co-construire un environnement institutionnel et juridique favorable à la thématique. Elle doit permettre également la prise d'engagement par les décideurs et assurer le suivi des engagements pris.

Les OSC sont invitées à proposer quelques actions phares combinant mobilisation sociale et politique pour adresser le problème central.

Max 500 mots. Ne pas hésiter à utiliser un format « liste de points clés » (Bullet points)

## Annexe 7 : Grille de sélection des consortia

<b>CRITERES OSC CHEFFE DE FILE</b>	
<b>Critères administratifs (12 pts)</b>	
1	Complétude du dossier : La lettre de candidature ; Une note complète de présentation de l'organisation; Une grille d'auto-évaluation d'éligibilité de l'OSC intermédiaire cheffe de file; Un tableau succinct de présentation des partenaires du consortium (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts )
2	Eligibilité statutaire (OSC nationale légalement reconnue) - (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
3	Une capacité de gestion administrative et financière de méso-projets (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
4	Un budget annuel moyen sur les 3 dernières années supérieur à 150 000 Euros (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
<b>Critères techniques (21 pts)</b>	
5	Une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des DSSR (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
6	Compréhension de l'enjeu des DSSR dans le pays, en particulier pour les jeunes et les adolescents (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
7	Avantage comparatif du consortium (complémentarité des OSC) (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
8	Intégration locale et institutionnelle à travers une participation effective aux dispositifs institutionnels nationaux et une appartenance à au moins 1 réseau thématique (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
9	Analyse de contexte et présentation des fenêtres d'opportunités en termes de mobilisation sociale et politique dans le pays ciblé, en particulier pour les DSSR des filles;(3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
10	Une capacité à intervenir dans plusieurs régions du pays (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
11	Une expérience dans la gestion de projets multi-acteurs (3 pts : NP= 0 pt, PP= 1pt - P = 2 pts - T P = 3 pts)
<b>TOTAL Points</b>	